

## **PREMIÈRE PARTIE : PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/130 /F./2023-2024 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS ET MATERIELS D'HYGIENE A L'HOPITAL DE NGOZI**

**Date de publication :** 12 / 09 / 2023

**Date d'ouverture des offres:** 30 / 10 / 2023

L'Hôpital invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la Fourniture de Produits et matériels d'Hygiènes à l'Hôpital de Ngozi, selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

### **1. OBJET**

Le marché est constitué d'un lot unique et en un seul bon de commande répartie sur une période de six mois, les prix resteront fixes sur toute cette période :

Lot 1 : Produits et matériel d'hygiènes;

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres au secrétariat de Direction et l'Hôpital de Ngozi considérera le soumissionnaire le moins disant dans un lot.

### **2. FINANCEMENT**

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital exercice 2023-2024.

### **3. TYPE DE MARCHE**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) et la commande est unique sur une période de six (Mois) tel que défini dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, si un article n'est pas consommé dans le même rythme que les autres ou pour toute autre raison jugée importante par l'acheteur, l'Hôpital se réserve le droit de le rayer à tout moment sur la liste des commandes suivantes.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander dans un lot.

### **4. CONDITION DE PARTICIPATION**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

### **5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30min à 12heures 00 et de 14h00 à 17h30min, Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après: Au secrétariat de Direction de l'Hôpital de Ngozi.

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de l'Hôpital de NGOZI moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le compte n° 1101/ 001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié au compte n°702-90063-03-49 ouvert à l'Interbank Burundi au nom de l'Hôpital de Ngozi.

#### **6. (CAUTION) GARANTIE DE SOUMMISSION**

La garantie de soumission exigée, pour toutes les commandes est **de Neuf cent mille (900000 BIF)**

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

#### **8. PRESENTATION DES OFFRES**

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS ET MATERIEL D'HYGIENE** » sont à présenter en langue française et établi en 4 exemplaires dont un (1) original et cinq (3) en copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le **3. / 10** 2023 à 10 heures.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

#### **8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

#### **9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **3. / 10** 2023 à 10 heures. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

#### **10. SEANCE D'OUVERTURE**

Les offres seront ouvertes le **3. / 10** 2023 à 10 heures 30min en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital de Ngozi en date et heure ci haut mentionnées. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

## **11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION**

Le délai d'exécution est de deux mois (2mois) calendriers à compter de la date de réception de la lettre de commande.

Les livraisons seront échelonnées selon le plan du maître d'ouvrage

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'Hôpital de Ngozi.

## **12. MONNAIE DE L'OFFRE**

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

Les prix restent fixes (invariables) sur une période de douze mois (12 mois) et s'entendent toutes taxes comprises pour les assujettis à la TVA.

## **13. CRITERES DE QUALIFICATION**

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié.

## **14. RECEPTION DES FOURNITURES**

La Direction de l'Hôpital de Ngozi mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits conformément à l'offre.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP pourra être représentée à cette séance.

## **15. RENSEIGNEMENTS**

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital Autonome de NGOZI au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à NGOZI, le 04/09 /2023

**Le Médecin Directeur de l'Hôpital de Ngozi  
Qui est la Personne Responsable des Marchés  
Public**

**Dr Guillaume NTAWUKURIRAYO**

